

Circuit V6: Thanner Hubel

En voiture: Moosch par le col de Bussang; à droite au 2ème feu en face de l'église (restaurant à droite), parking à 300m.

À vélo: Départ à droite après la rivière, suivre itinéraire vélo VV331. A Malerspach, à gauche au stop, monter direction «Belacker» route devenant R1, ne pas prendre le GR. Au point 591, prendre à droite puis tout droit. Col des Dreimarkstein FR-68-0756 puis tout droit direction Belacker. Après la fontaine Saint-Jean, tout droit sur environ 50m, à gauche un sentier balisé triangle jaune monte au Col de Rimbach FR-68-0940 puis redescend. Prendre à gauche le GR5, sentier en partie cyclable.

Rester sur le GR5 qui passe au-dessus de la ferme auberge du Belacker. Après 2km environ, prendre à droite le chemin qui mène au Sattel FR-68-1148 sur le GR5. Continuer tout droit puis descendre au rocher (point de vue). A gauche vers le Sattelboden FR-68-0913. A gauche en descente vers le col Schirm FR-068-0605. A gauche par la route, Bourbach le haut puis col de Hundsrucken FR-68-0748b. Au col à droite sur 1 km, balisage triangle jaune, puis à gauche sur 800m, balisage croix jaune, sentier à gauche (croix bleue), abri Baumann, col de Teufelsgrund FR-68-0618. Remonter le R1 à gauche.

Col Diebold Scherrer FR-68-0600. Traverser la route et descendre par un bon R1 au col du Staufen FR-68-0473, continuer tout droit jusqu'à la croix (point de vue). A gauche, descente vers Thann. Au feu, traverser tout droit; après la passerelle, à gauche itinéraire cyclable VV33. A Willer sur Thur tout droit puis à gauche après l'église; traverser la grande route, itinéraire cyclable VV331 en face, retour au parking.

Pour les plus costauds en aller retour col du Grumbach FR-68-0580: après la passerelle suivre l'itinéraire cyclable pendant 2,5km puis prendre à droite (rectangle rouge-blanc-rouge) sur 2,5 km avec 220 m de dénivelé puis au retour reprendre le circuit de base.

Distance et dénivellation: V6a (court): 43 km, 980 m; V6b (long): 48 km, 1200 m